

Compte rendu de la conférence téléphonique avec le Directeur, en date du 07/05/2020.

Début 11h30 fin 14h05

Les différentes Organisations Syndicales représentatives au SDNC (CGT, Solidaires, FO, CFDT) sont présentes.

Le Directeur informe qu'au niveau local, aucun nouveau cas de coronavirus n'a été constaté. Pour les agents déjà impactés, ils se rétablissent progressivement. Le Directeur a fait publier des informations le 05/05/2020 et le fera de nouveau aujourd'hui. Il s'agit d'une déclinaison du Plan de Reprise d'Activité de la DG (le site cgt sdnc a mis à votre disposition les éléments sur son site). L'exercice est compliqué parce qu'il n'y a pas de mention expresse du SDNC. Néanmoins, des lignes directrices ont été établies. A savoir.

-Le télétravail est privilégié le plus possible.

-Les agents en situation de vulnérabilité et en garde d'enfants restent en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence)

Le Directeur rappelle les règles RH en la matière. L'éducation nationale doit délivrer une attestation spécifiant que l'école ne peut recevoir les enfants et les agents sont placés en ASA. Pour les agents pensant être vulnérables, ils doivent se rapprocher du docteur Néau.

Un représentant syndical demande si les personnes vulnérables sont toutes connues de la RH locale. Le Directeur répond que ces dossiers relèvent du secret médical. Le médecin de prévention détaché auprès du CHSCT 78 a communiqué sur ce sujet auprès du responsable des ressources humaines du SDNC. Un message, pour enjoindre les agents à se rapprocher des services compétents a été déposé sur l'intranet. Les chefs de pôle et de service ont également relayé l'information auprès de leur personnel et pris contact avec des agents potentiellement impactés. Cela relève de la liberté individuelle de chacun(e).

La cgt demande combien de personnes ont été recensées. Pas de réponse claire et précise.

Tous les responsables de service seront en présentiel dès le lundi 11/05/2020.

La cgt interroge le Directeur quant aux pointages et aux horaires de travail dès le 11/05. Le Directeur a conscience de la difficulté de chacun(e) de reprendre ses activités après cette longue période chaotique. Les agents utilisant les transports en commun pourront venir en «décalé» en fonction des possibilités offertes. Une attestation avec les horaires leur sera fournie très rapidement par la RH.

Le Directeur précise que le SDNC est en mesure de fournir les matériels sanitaires à savoir : gel hydro-alcoolique, masques de protection, ...Les masques seront donnés uniquement aux agents utilisant les transports en commun ou travaillant dans des services où la distanciation d'un mètre ne peut être mise en place. Les chefs de service veilleront à la gestion et à la distribution de cet équipement. La cgt se félicite de l'adaptation d'une certaine « souplesse » dans les horaires pour venir travailler. Il conviendra de veiller à rester dans un « cadre raisonné » en concertation avec les responsables de service.

Le Directeur a commandé et attend des ordinateurs portables qu'il souhaite déployer autant que faire se peut. Des agents, notamment en situation de vulnérabilité, aimeraient télétravailler. La cellule informatique est à pied d'oeuvre. Il faut trouver un juste équilibre entre présentiel et télétravail. Et ne pas négliger l'aspect psychologique de la démarche vers le personnel.

Des fiches sanitaires ont été élaborées et publiées sur l'intranet. On y retrouve les règles et consignes à observer. Elles sont aussi affichées dans les bâtiments, dans les couloirs et sur les paliers d'étage.

Le Directeur remercie les OS d'avoir travaillé de concert avec lui et son équipe pour la mise en œuvre de cette documentation. Les OS les trouvent adaptées au contexte. La responsable de la communication signale le fait de respecter une surface d'environ 4M2 par agent (espace nécessaire au respect des 1 mètre). Du fait, certains bureaux devront être « réaménagés » en ce sens.

Pour les véhicules de service, un seul agent à bord ; Gel à disposition.

Pour les climatisations, éviter leur usage.

Le directeur informe des consignes : un usager seulement par ascenseur, lorsque un ou des agents se croisent dans les couloirs, l'agent circule à droite et s'efface pour laisser passer. Il(s) salue(nt) par un geste poli sans contact. Si des réunions devaient avoir lieu en présentiel, des masques seraient alors distribués. Pour d'éventuelles HMI (Heure Mensuelle d'Information syndicale), il est préférable, dans la mesure du possible de la tenir à l'extérieur des bâtiments. Le directeur souligne la simultanéité des bons comportements.

La cgt demande si les agents peuvent venir travailler avec leur propre masque. Le directeur ne s'y oppose pas dans le principe tout en rappelant le respect des gestes barrière et de distanciation sociale à respecter. Après échange avec les Organisations Syndicales, il préconise que la tisanerie peut être utilisée sans y « séjourner durablement » pour échanger avec des collègues afin de limiter les risques de contamination.

Un représentant syndical demande si les consignes sont bien de laisser les portes des bâtiments ouvertes afin d'éviter toute manipulation des poignées. Le directeur répond par l'affirmative, à la réserve de la double porte près de l'imprimerie où des courants d'air sont persistants.

Le directeur annonce que le SELFY 78 ne pourra pas mettre à disposition le restaurant administratif dès le 11/05/2020. A titre exceptionnel, les agents pourront déjeuner dans les bureaux et ateliers, en respectant une hygiène à savoir laisser les lieux propres.

Le directeur revient sur les principes : télétravail autant que possible et minimum de personnel en présentiel dans un premier temps.

L'AFIPA en charge de la filière foncier détaille les mesures.

BNIC : tous les chefs d'antenne reprennent l'activité dès le 11 mai. Ils font un état des lieux sur la disponibilité des équipements sanitaires pour un retour progressif des brigadiers à partir du 18/05/2020. Contact pris auprès de chaque direction locale pour faire le point sur la reprise et l'intendance, mise à disposition des locaux, désignation de référents locaux pour suivi...

Si les masques, gels, n'étaient pas disponibles, ils seront fournis par le SDNC. Dans un premier temps, il est recommandé de ne pas avoir de contact en présentiel avec les usagers. Au vu de la situation, il faudra faire un bilan pour le 18/05/2020. (échanges avec OS)

BNIPF : les principales difficultés sont la circulation sur le territoire et l'hébergement. Les agents sont missionnés au plus près de leur lieu de résidence. Les brigadiers reprendront au cas par cas suivant les situations locales et nationales.

Un représentant syndical s'interroge sur les implantations nationales des agents et de leur répartition géographique.

Ils sont dispatchés le plus judicieusement possible en fonction des situations individuelles.

Un représentant syndical s'interroge sur le nombre de personnes vulnérables. Le directeur reconnaît leur existence et évalue à une dizaine d'agents. Pour la BNIC ils sont très peu. Si problème spécifique il y a, ils le signalent au médecin de prévention de la direction locale où ils opèrent. Mais il serait souhaitable que l'information remonte aussi auprès du médecin de prévention du 78.

Après une interrogation syndicale, l'AFIPA précise qu'il reste trois agents BNIPF en soutien sur DRFIP 75 et un sur Bayonne qui termine sa mission aujourd'hui.

Photogrammétrie : Un déménagement provisoire entre le quatrième et le troisième étage sera fait pour 2 agents la semaine du 11 mai afin que tous les agents de la photogrammétrie puissent revenir en présentiel à partir du 18 mai 2020.

Pour l'atelier de Marseille, deux agents postés 7-13 heures et 13-20 heures seront de retour dès le 11 mai. Un agent en situation de fragilité est en contact avec la RH afin d'étudier une solution.

La CGT s'interroge sur le déménagement de 2 agents de Saint Germain alors que les locaux du 4ème étage sont assez vastes pour tous les accueillir dès le 11 mai. Le directeur entend cette observation mais rappelle le fait qu'il souhaite un retour progressif en évitant un effet « de masse ».

Un représentant syndical demande si MRS sera en mesure d'assurer un service le 18/05 ; le directeur pense pouvoir répondre positivement à cette question.

Un représentant syndical demande la situation des bureaux de pilotage des BNIC BNIPF. Le directeur répond que deux agents télétravaillent et qu'un agent est en ASA. Deux autres agents utilisent les transports et sont en garde d'enfant. Des solutions de télétravail sont à l'étude.

CADASTRE.GOUV : les deux agents reviennent dès le 11/05/2020. Des travaux de scan filaire sont à réaliser. Les travaux exigeront le port du masque au vu de la distanciation de moins d'un mètre.

CELLULE DOM pas de retour en présentiel, deux agents continuent en télétravail. Déploiement de solution en télétravail à venir pour les autres agents. Déménagement provisoire.

NUM : principe alternance tâche en présentiel et en télétravail. Roulement journalier avec deux agents pour le SIE. 1 préparation, 1 numérisation. Cette semaine, les agents ont récupéré les ordi portables en vue de télétravail dès le 11/05/2020. La cible pour le 18 mai est une montée progressive en puissance.

Un représentant syndical demande si tous les PC ont été préparés et configurés. Le directeur affirme que la Cheffe de pôle et la responsable de service ont contacté tous les agents concernés par la démarche.

Un représentant syndical demande le nombre, dans cette filière, d'agents vulnérables. Le directeur répond qu'il y en a plusieurs et que la responsable de service revient en présentiel le 11/05 et organise l'activité pour la semaine et le 18/05/2020.

RDI: deux agents, en alternance télétravail/ présentiel

CELLULE PILOTAGE : deux agents. Un présentiel dès le 11 mai, un agent en ASA.

PVR : le responsable de service reprend dès le 11 mai avec 4 agents en présentiel, préparation et vidéocodage au coworking.

CONTENTIEUX : 2 agents en présentiel en alternance. 3 en ASA.

TRUST / 2746 : 1 agent en présentiel. 2 en ASA.

Le directeur souhaite diligenter les aménagements à l'espace numérisation, notamment aux scanners haut volume avec étude et plan d'intervention de l'assistant de prévention..

La CGT alerte sur le démontage des cloisons, la recherche d'amiante et d'autres points. Elle questionne sur un plan de prévention dans le cadre de travaux en interactivité SDNC/ prestataire.

Le dossier sera conjointement instruit avec la direction et l'assistant de prévention local. Le directeur reviendra auprès des agents et des OS afin de faire un suivi.

Les services des expéditions, de la signalétique et de l'informatique poursuivent leur mission déjà engagée dans le Plan de Continuité d'Activité.

IMPRIMERIE : pas de travaux d'impression dans l'immédiat, les agents qui le souhaitant iront en renfort à la signalétique et aux expés. Les timbres encres poursuivent leur activité ; un agent en ASA.

SIGNALETIQUE : tous les plexi et cloisonnettes sont en cours de réalisation et d'envoi.

La CGT demande où en est le projet d'achat d'imprimante 3D. Le directeur précise qu'il s'agit d'un potentiel benchmarking de fabrication de visière à destination des agents des réseaux d'accueil. L'AFIPA et le chargé de mission contactent des commerciaux pour connaître les produits disponibles sur le marché ainsi que les caractéristiques techniques des machines.

PCI VECTEUR : 2 agents en ASA pour la semaine du 11/05, retour en présentiel le 18 mai.

Un représentant syndical demande si l'ensemble de l'équipe de direction sera présente dès le 11/05/2020 ou si des agents seront en garde d'enfants, ASA ... Il y a tous ces cas de figure précise le directeur qui sera présent le 11 mai.

Prochaine audio conférence le jeudi 14/05/2020 à 15 heures.